



REPUBLIQUE DU SENEGAL
Ministère des Infrastructures, des
Transports et du Désenclavement



Honneur-Fraternité-Justice
Ministère de l'équipement
et des transports



**Groupe de la Banque Africaine
de Développement (BAD)**



AGEROUTE SENEGAL
(Agence des Travaux et de Gestion des Routes)

PROJET DE REHABILITATION DE LA ROUTE SENOBA-ZIGUINCHOR-MPACK ET DU DESENCLAVEMENT DES REGIONS DU SUD

Appel d'offres international

n° D/1411/A3

Travaux de réhabilitation du Tronçon PK40 - PK 80 (Oulampane) y compris 8 km de voirie à Bignona

Date : 16/01/2020

Prêt N° : 2000200002701

Don UE signé le 2 octobre 2018

Prêt BEI signé le 17 décembre 2018

AAO N° : D/1411/A3

1. Cet Avis d'appel d'offres international fait suite à l'Avis Général de Passation des Marchés du projet paru dans le journal « Le Sud Quotidien » du 20 décembre 2018.
2. Le Gouvernement de la République du Sénégal a obtenu un prêt de la Banque Africaine de Développement (BAD), de l'Union Européenne (UE) et de la Banque Européenne d'Investissement (BEI) en vue du financement du projet de réhabilitation de la route Sénoba-Ziguinchor-Mpack et du désenclavement des régions du sud et entend utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du marché pour les travaux de réhabilitation de la route nationale N°4, tronçon PK40-PK80 d'environ 40 km y/c 8km voiries à Bignona.
3. Le Ministère des Infrastructures, des Transports Terrestres et du Désenclavement de l'Etat du Sénégal représenté par l'**Agence des Travaux et de Gestion des Routes (AGEROUTE)**, sollicite des offres sous pli fermé de la part de soumissionnaires éligibles et répondant aux qualifications requises pour exécuter les travaux de réhabilitation de la route nationale N°4, tronçon PK40-PK80 d'environ 40 km y/c 8km de voiries à Bignona.

Les travaux projetés comprennent essentiellement :

- ✓ Terrassement
- ✓ Chaussée (fondation + base)
- ✓ Grave bitume
- ✓ Enduit superficiel
- ✓ Béton bitumineux

- ✓ Pavés autobloquants
- ✓ Construction de caniveaux

L'Appel d'Offres International se déroulera conformément aux **Règles et Procédures pour les acquisitions de biens et travaux** de la Banque.

4. Les soumissionnaires éligibles et intéressés peuvent obtenir des informations auprès de l'Agence des Travaux et de Gestion des Routes (AGEROUTE) Sénégal Courriel : ageroute@ageroute.sn, mldiop@ageroute.sn, rndour@ageroute.sn, ou amane@ageroute.sn et prendre connaissance des documents d'Appel d'Offres à l'adresse mentionnée ci-dessous pendant les heures d'ouverture : 09 heures à 17 heures (heures locales) à compter du 16 Janvier 2020.
5. Le Dossier d'Appel d'Offres pourra être acheté par les candidats, sur demande écrite à l'adresse mentionnée ci-dessous et moyennant paiement d'un montant non remboursable de **Cent Cinquante Mille (150 000) Francs CFA** par versement **au compte n° SN153 01301 301090002540** ouvert au nom de l'AGEROUTE SENEGAL auprès de la banque **UBA** sise à la Route des Almadies.
6. Les clauses des Instructions aux soumissionnaires et celles du Cahier des clauses administratives générales sont les clauses du Dossier Type d'appel d'offres - Acquisitions de Travaux, de la Banque.
7. Les offres doivent être déposées à l'adresse indiquée ci-dessus au plus tard le **19 mars 2020 à 10 heures 30 minutes précises (heure locale)** et être accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant au moins égal à **trois cent cinquante millions (350 000 000) FCFA** et rester valides pour une durée de 28 jours suivant la période de validité des offres.
8. Les offres doivent être valides durant une période de **cent quatre-vingt (180) jours** suivant la date limite de dépôt des offres.
9. Entre autres critères de qualification :
 - a. Capacité financière : le Soumissionnaire doit montrer qu'il a accès à des financements tels que des avoirs liquides, avoirs non grevés, lignes de crédit, autres que l'avance de démarrage éventuelle, à hauteur de **trois milliards (3 000 000 000) de Francs CFA**
 - b. Chiffre d'affaires moyen annuel : avoir un minimum de chiffre d'affaires annuel moyen des activités de construction de **vingt-huit milliards (28 000 000 000) Francs CFA** qui correspond au total des paiements mandatés reçus pour les marchés en cours ou achevés au cours des Cinq (5) dernières années à compter de 2014.
 - c. Expérience spécifique : expérience en marchés de construction ou de réhabilitation de routes avec revêtement en béton bitumineux à titre d'entrepreneur ou d'ensemblier dans au moins deux (02) marchés au cours des cinq (05) dernières années (2014-2015-2016-2017-2018) avec une valeur minimum pour chaque marché de **quinze milliards (15 000 000 000) de Francs CFA** qui ont été exécutés de manière satisfaisante et terminés, pour l'essentiel, et qui sont similaires aux travaux proposés. La similitude portera essentiellement sur la taille physique, la complexité, les méthodes/technologies ou autres caractéristiques telles que décrites dans la Section IV, Formulaire de soumission.
10. Les plis seront ouverts en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent être présents à l'ouverture, le **19 mars 2020 à 10 heures 35 minutes précises (heure locale)** à Salle de Conférence de l'AGEROUTE située à la Rue **David Diop x Rue F, Fann Résidence, Dakar, Sénégal.**

Le Directeur Général
Ibrahima NDIAYE